

LES BASES DU CSE (1 JOUR - MOINS DE 50 SALARIÉS)

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique des « petits » CSE

Porter les réclamations des salariés

Intervenir sur les questions SSCT

Les réclamations du personnel n'ont pas disparu avec la fin des DP mais les CSE des entreprises de moins de 50 salariés n'ont pas gagné les prérogatives des plus grands CSE. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de bonnes raisons et quelques moyens d'action pour défendre l'application du droit du travail et veiller à la santé des salariés.

LES PARTICULARITÉS DU CSE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Mise en place du CSE et seuil d'effectif.

Incidences de l'absence de personnalité civile.

Champ d'intervention plus limité et absence d'activités sociales sauf négociation ou accord de branche.

UN RÔLE EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Présenter les réclamations des salariés.

Des droits d'information et de consultation.

Un rôle en cas de procédure de licenciement.

Assister les salariés en cas de discrimination.

Négocier un accord avec le CSE.

UN RÔLE DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Veiller à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des salariés, intervenir sur le DUERP.

L'enquête en cas d'accident du travail.

L'alerte en cas d'atteinte à la personne.

Le danger grave et imminent (DGI).

Les relations avec l'inspecteur du travail et le médecin du travail.

La formation SSCT des élus du CSE.

Le référent Harcèlement.

LE FONCTIONNEMENT DU CSE

Réunions avec l'employeur, votes et registre des réclamations.

Les moyens de communication du CSE.

Heures de délégation, reports et mutualisation depuis la réforme du Code du travail.

La liberté de déplacement des membres du CSE.

Le délit d'entrave.

LE MANDAT DES ÉLUS

Articulation du mandat d'élu avec le contrat de travail.

La protection des membres du CSE contre le licenciement et les discriminations.



DURÉE
1 JOUR



TARIFS
1 200 € NETS

QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA

